



Pays de Fayence
Provence d'Azur

Lac de Saint Cassien

**Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)
du domaine public permettant de mettre à disposition
de son bénéficiaire un emplacement situé sur les abords
du lac de Saint-Cassien, ainsi que la partie attenante à
cet emplacement des berges du domaine public
hydroélectrique du Lac de Saint-Cassien, en vue de
l'exploitation d'activités nautiques et de loisirs.**

Avis d'appel public à candidatures (Publicité)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

Mas de Tassy – 1849 RD19 – 83440 TOURRETTES

Tél. 04 94 76 02 03 – Courrier électronique : marchespublics@cc-paysdefayence.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence

Objet de l'appel à candidature

La communauté de communes du Pays de Fayence lance un appel public à candidatures pour l'attribution, en vue de l'exploitation d'activités nautiques et de loisirs, d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) d'emplacements situés, d'une part, sur les abords du Lac de Saint-Cassien sur le domaine public communal, et, d'autre part, sur le domaine public hydroélectrique du Lac de Saint-Cassien.

Remise des offres

Date limite de réception des offres : Lundi 14 octobre à 12h

Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes

Services administratifs : Domaine de Tassy - 1849 RD 19 - CS 80106 - 83440 TOURRETTES

☎ : 04 94 76 02 03 📠 : 04 94 84 15 54 ✉ : contact@cc-paysdefayence.fr

Siège social : 50 rte de l'Aérodrome - CS 80106 - 83440 FAYENCE - SIRET 200 004 802/000 19 - APE 8411Z

PERSONNE PUBLIQUE :

Désignation :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

MAS DE TASSY

1849 RD19

83440 TOURRETTES

Téléphone : 04.94.76.02.03

Adresse internet : <http://www.cc-paysdefayence.fr>

E-Mail : marchespublics@cc-paysdefayence.fr

Statut : Etablissement public de coopération intercommunale

Représentant : Monsieur le Président

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de la consultation :

Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public permettant de mettre à disposition de son bénéficiaire un emplacement situé sur les abords du lac de Saint-Cassien, ainsi que la partie attenante à cet emplacement des berges du domaine public hydroélectrique du Lac de Saint-Cassien.

Lieu principal d'exécution :

83440 MONTAUROUX

Code NUTS : FRL05

Allotissement

Informations sur les lots :

Cet appel à candidature concerne trois lots décrits ci-dessous :

Lot n° 1 : parcelles D 776 et D 761, commune de Montauroux, et plage attenante jusqu'à l'eau (domaine public hydroélectrique, parcelle G 764).

Lot n° 2 : parcelles G 1280 et G 1282 au lieu-dit « Pré-Claou », commune de Montauroux, et plage attenante jusqu'à l'eau (domaine public hydroélectrique, parcelle G 1315).

Lot n° 3 : parcelles G 1260 et G 1257 au lieu-dit « Rocher de l'Américain », commune de Montauroux, et plage attenante jusqu'à l'eau (domaine public hydroélectrique, parcelle G 1314).

Parallèlement à cet appel à candidatures, la communauté de communes du Pays de Fayence a lancé un autre appel à candidatures pour :

- l'attribution d'une convention dérogatoire précaire, sans droit réels ni propriété commerciale, pour l'installation et l'exploitation, dans un local, d'une activité de café-restaurant au bord du lac de Saint Cassien intégrée, tout en étant autonome, à la Maison du Lac
- **et** l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'un emplacement, au droit de la Maison du Lac, sur le domaine public hydroélectrique du Lac de Saint-Cassien, en vue de l'exploitation d'activités nautiques et de loisirs.

Les candidats peuvent soumissionner à la fois à cet appel à candidatures susmentionné et à chaque lot du présent appel à candidature. Une même personne physique ou morale ne peut représenter plus d'un candidat à l'appel public à candidature.

Toutefois, il ne pourra être attribué par candidat qu'un seul emplacement parmi les quatre (4) faisant l'objet de ces deux appels à candidatures. À cet effet, il est demandé aux candidats déposant plusieurs candidatures d'indiquer, dans leur lettre d'engagement de candidature et de motivation, leur ordre de priorité pour chaque emplacement.

Publicité

Durée

Une convention d'occupation précaire et révocable d'un emplacement situé sur les abords du lac de Saint-Cassien sera signée avec la Communauté de communes, ainsi qu'une convention d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique, avec la Communauté de communes et EDF. **Ces conventions démarreront à partir du 1^{er} janvier 2025, et prendront fin au 31 décembre 2031.**

Présentation de candidature :

Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est obligatoire

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- une lettre d'engagement de candidature et de motivation, comprenant une description de l'expérience et du savoir-faire du candidat.
- Diplômes et CV du candidat, les références professionnelles sur les 3 dernières années ou tout équivalent justifiant la capacité professionnelle du candidat,
- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation pénale
- les attestations d'assurance pour toutes les installations [à fournir au plus tard au moment de la signature des conventions par le candidat retenu]
- le cas échéant la liste des actionnaires ou porteurs de parts avec répartition du capital social.
- les statuts de la société ou les projets de statuts de la société constituée pour l'exploitation du lot attribué.
- un extrait Kbis de moins de 3 mois pour les sociétés existantes.
- une attestation sur l'honneur du candidat de non-état de liquidation judiciaire, et de sa régularité au regard des dispositions relatives au travail clandestin.
- les attestations justifiant que le candidat a rempli ses obligations fiscales et sociales (URSSAF, France Travail, impôts, etc.).
- le candidat établi dans un état membre de l'Union Européenne, autre que la France, doit produire un certificat délivré par les administrations et organismes du pays d'origine. Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat, il doit produire une attestation sur l'honneur datée et signée sous sa responsabilité.
- le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts taxes et cotisations ne donnant pas lieu dans ledit pays à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative dudit pays.
- le cas échéant, les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices de la société (en cas d'antériorité d'activité par une société déjà constituée et immatriculée au RCS).
- une attestation bancaire ou donnée par une personne physique (présentant des garanties financières suffisantes) garantissant le règlement de 6 mois de la redevance, renouvelable annuellement pour toute la durée de l'exploitation. Cette attestation sera confirmée par un acte de cautionnement que le candidat retenu devra fournir à la Communauté de communes.

Documents à produire à l'appui du dossier de candidature :

- le formulaire de demande d'AOT, complété, daté et signé.
- une note générale présentant la société et ses éventuelles activités déjà exercées, ou projets réalisés.
- un descriptif détaillé du projet envisagé comprenant notamment :
 - ✓ la présentation et le descriptif technique des activités proposées, ainsi que leurs tarifs,
 - ✓ l'organisation mise en place pour garantir la qualité d'accueil et la sécurité du public et de ces activités,
 - ✓ les moyens prévus pour assurer l'intégration paysagère des aménagements démontables projetés,
 - ✓ les moyens de communication et de promotion prévus,
 - ✓ les moyens humains projetés,
 - ✓ l'expérience du candidat dans l'activité ou les activités proposées,
 - ✓ une vision prospective sur 5 ans,

Publicité

- ✓ un bilan prévisionnel des deux premières années d'exploitation.
- une notice d'insertion paysagère pour toutes les installations.
- un plan de masse au 1/1000ème (www.geoportail.fr) sur lequel est précisé la zone d'implantation des installations (local, équipements nautiques et terrestres, autres équipements...).
- un descriptif des installations et du matériel nautique et terrestre (ancienneté, caractéristiques techniques, schéma descriptif des ancrages, etc.).
- une note présentant les qualités environnementales du projet (en matière de gestion des déchets, nature des matériaux, nature de l'énergie utilisée, mode de nettoyage des embarcations, etc.).

Critères d'attribution :

Pour les trois lots :

Les critères de sélection suivants seront appréciés d'après selon la pondération suivante :

- qualité du projet d'exploitation proposé (dont qualité d'accueil du public, diversité et pertinence des offres d'activité ; qualité du matériel ; capacité en matière de sécurisation des activités ; moyens mis en œuvre pour garantir la propreté et la qualité environnementale du site ; démarche environnementale globale) : 50 points
- expérience et références professionnelles du candidat : 20 points
- montant de la redevance proposé : 30 points

Une note sur 100 sera attribuée au candidat.

La Communauté de communes du Pays de Fayence se réserve la possibilité de recevoir individuellement en entretien les 2 candidats ayant obtenu la meilleure note pour chaque lot. À l'issue de ces entretiens et sur la base de la note affinée grâce à ces entretiens, elle attribuera le lot au candidat ayant obtenu la meilleure note.

Visite des lieux :

Il est fortement suggéré aux candidats de prendre connaissance des lieux en visitant les lots qui les intéressent. Toutefois, les sites des 3 lots étant accessibles librement, aucune date de visite ne sera organisée par la Communauté de communes.

Renseignements d'ordre administratif :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2024

Date limite de réception des offres : 14/10/2024 à 12h

L'offre déposée est valable 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet :

<https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine -CS 40510

83041 TOULON CEDEX 9

FRANCE

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Publicité

Signature des documents transmis par le candidat

Les documents relatifs à la candidature et les offres envoyés sur support physique électronique ou transmis par voie électronique **ne seront pas obligatoirement signés par le Candidat au moyen d'un certificat de signature électronique qui garantit notamment l'identification du Candidat. La signature manuscrite est autorisée**

Pour les candidats souhaitant signer électroniquement leur offre :

Les catégories de certificats de signature utilisées pour signer électroniquement doivent être, d'une part, conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et, d'autre part, référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'Etat.

Le référentiel intersectoriel de sécurité et la liste des catégories de certificat de signature électronique mentionnées à l'alinéa précédent sont publiés sous forme électronique à l'adresse suivante ; <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>

Les offres devront être obligatoirement signées au stade de l'attribution.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr>

Publicité

Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes

Services administratifs : Domaine de Tassy - 1849 RD 19 - CS 80106 - 83440 TOURRETTES

☎ : 04 94 76 02 03 📠 : 04 94 84 15 54 ✉ : contact@cc-paysdefayence.fr

Siège social : 50 rte de l'Aérodrome - CS 80106 - 83440 FAYENCE - SIRET 200 004 802/000 19 - APE 8411Z

Page 5 sur 5